



## **COMMUNE DE ST MARCELLIN EN FOREZ**

### **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2016**

L'An deux mil seize, le jeudi 22 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle voûtée, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

**Secrétaire de séance : Mme FAUVET**

**Présents :** M. LARDON, Mme DE SIMONE, M. RODRIGUEZ, Mme DJOUHARA, M. AIVAZIAN, Mme DEGUIN, M. THOLOT, M. PASQUIER, Mme ASTIER, Mme CLUZEL, M. MEASSON, Mme CHARLES, M. GOUJON, M. ECKERT, M. TETE, M. DE MAZENOD, Mme DEHAN, Mme PLUCHAUD (arrivée à 20h10), M. VILLARD, Mme SOLVIGNON, Mme FAUVET, M. JANIN, M. COMBETTE, Mme GIBERT, Mme DACQUIN, M. GARBAY

**Absents excusés :** Mme VALETTE (pouvoir à Mme CLUZEL)

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

#### **Ordre du jour**

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2016**

#### **1- RECENSEMENT GENERAL 2017 – DENOMINATION COORDONNATEUR COMMUNAL**

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve la désignation d'un agent communal comme coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement de la population qui se déroulera dans la commune de St Marcellin en Forez du 19 janvier au 18 février 2017.

#### **2- MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

A l'unanimité des membres, l'Assemblée a décidé de :

- fixer à 8, le nombre de commissions municipales
- d'arrêter les intitulés des commissions suivantes :
  - Urbanisme – Développement Durable – Environnement
  - Travaux
  - Finances – Personnel
  - Vie économique : commerces – artisanat – agriculture
  - Associations – Animation
  - Communication
  - Enfance – Jeunesse – Affaires scolaires
  - Tourisme – Patrimoine culturel
- d'approuver le tableau des commissions municipales avec la répartition des conseillers au sein de celles-ci

Nom - Prénom	URBANISME - DEVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT	TRAVAUX	FINANCES - PERSONNEL	VIE ECONOMIQUE - COMMERCES - ARTISANAT - AGRICULTURE	ASSOCIATIONS - ANIMATIONS	COMMUNICATION	ENFANCE - JEUNESSE - AFFAIRES SCOLAIRES	TOURISME - PATRIMOINE CULTUREL
Eric LARDON	x	x	x	x	x	x	x	x
Hélène DE SIMONE	x					x	x	x
Antoine RODRIGUEZ				x	x			
Marcelle DJOUHARA	x	x						
Patrick AIVAZIAN	x		x					
Charlotte DEGUIN						x		x
Alain THOLOT		x	x					x
Pierre PASQUIER	x			x				x
Jeanine ASTIER			x			x		
Christiane CLUZEL		x		x		x		x
René MEASSON	x			x	x			
Martine CHARLES	x			x	x			x
Jean-Baptiste GOUJON	x	x						
Philippe ECKERT					x		x	
Nathalie VALETTE		x		x				
René TETE	x	x						
Arnaud DE MAZENOD				x	x			
Evelyne DEHAN						x	x	
Christelle PLUCHAUD	x						x	
Stéphane VILLARD			x		x			
Margot SOLVIGNON			x	x		x		x
Virginie FAUVET		x					x	
Guy JANIN		x	x					x
Marc COMBETTE	x	x	x	x	x			
Sylvie GIBERT	x						x	
Zohra DACQUIN				x				x
Denis GARBAY	x		x					x

### 3- VIE MUNICIPALE - DESIGNATION REPRESENTANTS OMA

A l'unanimité des membres, l'Assemblée a désigné Madame DACQUIN, Madame DE SIMONE, M. AIVAZIAN comme représentants titulaires et Monsieur GARBAY, comme représentant suppléant, au sein de l'OMA.

### 4- SIEL – INSTALLATION DE SYSTEMES DE TELEGESTION INCLUANT LA MAINTENANCE

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve la souscription à l'option « Télégestion » de la compétence optionnelle « SAGE » dans le cadre d'une optimisation de la gestion du chauffage pour l'école maternelle, l'école Mixte1, l'école mixte2, le centre aéré. Le coût à la charge de la commune pour l'installation des systèmes de télégestion est de 7799,45 € H.T.

### 5- VOIRIE – CONVENTION CONCERNANT LE TRANSFERT DE VOIRIE RD 102 et RD 498 DU DEPARTEMENT A LA COMMUNE

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve la convention à intervenir entre le Département de la Loire et la commune de St Marcellin en Forez, définissant les modalités de transfert de la voirie départementale de la RD 498 et la RD 102 dans la voirie communale. Le Département de la Loire s'engage à verser à la commune, la somme de 147 000 € pour la remise en état des routes déclassées.

### 6- PATRIMOINE - ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SITUÉE AUX MAZENOTTES – DOSSIER CONSORTS DUMAS

Dans le cadre de l'élargissement du Chemin des Mazonottes, l'Assemblée approuve l'acquisition de la parcelle de terrain cadastrée B 836 situées « Aux Bleuses », d'une superficie de 990 m<sup>2</sup> pour un montant de 762 €.

**7- PATRIMOINE – ACQUISITION D’UN IMMEUBLE SITUE 18 RUE CARLES DE MAZENOD – DOSSIER SALARDON ANDRÉ**

Afin de poursuivre la politique de mise en valeur des remparts, le Conseil Municipal approuve l'acquisition auprès de Monsieur SALARDON André, de la parcelle cadastrée BE 533 d'une superficie de 51 m<sup>2</sup> au prix symbolique de 1 €.

**8- PATRIMOINE – ACQUISITION D’UNE PARCELLE DE TERRAIN SITUEE A OUTRE L’EAU – DOSSIER CONSORTS DELESTRADE**

Dans l'optique de créer un parking de co-voiturage intégré dans un ensemble paysager pour l'embellissement du village, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres, l'acquisition de la parcelle cadastrée AD 38, appartenant aux consorts DELESTRADE, d'une superficie de 6861 m<sup>2</sup>, au prix de 3 773,55 €.

**9- PATRIMOINE – VENTE D’UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL SITUEE AU PLACIER – DOSSIER PATRICK VERRIERE SAS**

L'assemblée approuve, à l'unanimité des membres, la vente de la parcelle municipale cadastrée BA 139, située Au Placier, d'une superficie de 165 m<sup>2</sup> au prix de 3 € le m<sup>2</sup>, portant la transaction à 495 € au profit de la société PATRICK VERRIERE TRAITÉUR SAS, implantée au Placier à St Marcellin en Forez, afin qu'elle puisse réaliser une extension de son usine de fabrication.

**10- ENFANCE–JEUNESSE – CRÉATION D’UN REGLEMENT INTÉRIEUR DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES**

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement intérieur des accueils périscolaires regroupant tous les règlements périscolaires applicables sur la commune (restaurant scolaire, l'accueil périscolaire et TAP).

**11- URBANISME - AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE SIGNER UNE AUTORISATION D’URBANISME POUR LA DEMOLITION DES HANGARS SITUES RUE ARISTIDE BRIAND**

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer et déposer, au nom et pour le compte de la commune la demande de déclaration préalable nécessaire à la réalisation des travaux de démolition de deux hangars situés 1 rue Aristide Briand.

**12- FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET COMMUNE**

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2 au budget de la Commune modifiant les lignes budgétaires initialement inscrites au BP 2016.

**13- FINANCES – MODIFICATION DE LA REPARTITION DU REFINANCEMENT EMPRUNTS COMMUNE ET EAU**

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve la modification de répartition des emprunts entre le budget de la commune et celui de l'Eau contractés auprès de la Caisse Française de Financement Local lors de la renégociation des emprunts.

**14- VIE ASSOCIATIVE - DEMANDE D’UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE OU EVENEMENTIELLE – ASSOCIATION FOREZ RETRO AUTO MOTO (FRAM)**

A l'unanimité des membres, le conseil municipal approuve la subvention exceptionnelle ou événementielle, d'un montant de 250 euros à octroyer à l'association « FRAM » dans le cadre de l'organisation de la bourse du FRAM 13<sup>ème</sup> édition.

## 15- PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS COMMUNAUX

A l'unanimité des membres, le Conseil Municipal approuve la modification du tableau des effectifs du personnel communal avec la création de deux postes et la suppression de deux postes au 01/10/2016.

	Création de poste	Suppression de poste
au 01/10/2016	Adjoint technique de 2ème classe (32 H)	Adjoint technique de 2ème classe (35 H)
	Adjoint technique principal 1ère classe (30 H)	Adjoint technique principal 1ère classe (35 H)

## 16- INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Date du prochain Conseil Municipal : Jeudi 17 Novembre 2016

Fait à St Marcellin en Forez, le 26/09/2016

Le Maire,  
Eric LARDON

